



Double Master 1 Droit et Histoire pas de code spécifique - depend du M1 choisi

Ce double Master permet aux étudiants titulaires de la double Licence droit - histoire de l'Université Paris-Panthéon-Assas et de Sorbonne Université ou aux étudiants titulaires d'une Licence en droit et d'une Licence en histoire de poursuivre simultanément deux Masters 1.

Les deux Masters 1 seront simultanément délivrées par chaque université après succès aux examens de l'une et l'autre discipline.

Scolarité Assas

Double Master 1 Droit et Histoire

Université Paris-Panthéon-Assas

Droit

Double Master

Master 1 / maîtrise

1 an

Formation initiale

Français

Bac +3

Ce master 1 est réservé aux étudiants titulaires de la double Licence droit - histoire. L'admission est décidée à la suite d'un entretien avec les professeurs responsables des deux disciplines.

En droit, l'étudiant pourra opter pour l'un des masters suivants :

- > droit privé
- > justice, procès et procédures
- > droit des affaires
- > droit social
- > droit international
- > droit européen
- > droit public

1er semestre

Droit (30 ECTS)

Quand les enseignements sont organisés en option, l'étudiant devra respecter les combinaisons proposées.

UEF 1 du master choisi (coef. 2) (20 ECTS)

- > 2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires au choix (soit 2 fois 36h CM et 2 fois 15hTD)
- > La matière non choisie au titre des TD est obligatoire (36h CM). Elle fera l'objet d'une épreuve orale (même pondération que l'épreuve écrite). *L'étudiant qui choisit la première année du master de Droit international doit prendre l'enseignement sans TD parmi ceux proposés dans l'UEC1*

UEC 1 (coef. 1) (10 ECTS)

- > L'étudiant doit suivre 3 enseignements (soit 3 fois 36h CM). Il suit en priorité la ou les matières obligatoires sans TD.
- > Il suit aussi un enseignement obligatoire d'anglais (18h TD) suivant les modalités indiquées dans le master choisi.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



Histoire (30 ECTS)

UEFH 1 (20 ECTS)

- > Séminaire d'histoire, 26h +préparation du mémoire

UECH 1 (10 ECTS)

- > Méthodologie historique, 26h
- > STA et/ou latin ou langue ancienne, 26h
- > Option facultative : langue vivante autre que l'anglais, 18h

2nd SEMESTRE

Droit (30 ECTS)

Quand les enseignements sont organisés en option, l'étudiant doit respecter les combinaisons proposées.

UEF 2 du master choisi (coef. 2) (20 ECTS)

- > 2 matières obligatoires avec TD au choix (soit 2 fois 36h CM)

UEC 2 (coef. 1) (10 ECTS)

- > L'étudiant doit suivre 3 enseignements (3 fois 36h CM+15h TD). Il suit en priorité la ou les matières obligatoires sans TD
- > Il suit aussi l'enseignement obligatoire d'anglais (18h TD) suivant les modalités indiquées dans le master 1 choisi
- > Il peut suivre à titre facultatif l'atelier de professionnalisation suivant les modalités indiquées dans le master 1 choisi

Histoire (30 ECTS)

UEFH 2 (20 ECTS)

- > Séminaire d'histoire, 26h +préparation du mémoire

UECH 2 (10 ECTS)

- > STA et/ou latin ou langue ancienne, 26h
- > Option facultative : langue vivante autre que l'anglais, 18h

Un séjour Erasmus peut être proposé dans le cadre de la première année de master Droit et Histoire, selon les modalités prévues par chaque université. Il aura pour cadre une université européenne ou extérieure ayant des accords de partenariat avec l'université Paris 2 et Sorbonne Université ou, à défaut, avec une université partenaire de l'université Paris 2 et/ou une université partenaire de Sorbonne Université ; dans ce dernier cas, le programme d'études devra être validé par les deux universités partenaires. Le choix du mémoire d'histoire sera fait sous la responsabilité d'un professeur de Sorbonne Université, éventuellement à la suite d'une concertation entre le professeur de Sorbonne Université et un professeur de l'université d'accueil.

Les étudiants ayant validé la première année des deux masters auront la faculté de poursuivre en deuxième année de l'une ou l'autre discipline.

Ce sont les débouchés professionnels de chacune des deux disciplines :

- > accès aux grades universitaires et concours destinés à l'enseignement en droit ou en histoire,
- > accès à l'examen d'entrée dans la profession d'avocat, accès à toutes carrières à dominante juridique ;



- > accès aux concours de la fonction publique en vue desquels sont requises compétences techniques en droit interne, européen et international, solide culture générale, connaissance des civilisations et de leurs évolutions : ENA, quai d'Orsay, Ecole de la magistrature...
- > accès aux concours des écoles de journalisme.